



COUPE JEAN LESPERT 2025



Règlement

1. Le comité départemental organise la “Coupe Jean Lespert” par équipes, réservée aux clubs aveyronnais affiliés à la FFTT et aux joueurs possédant une licence traditionnelle (**seuls les points de classement de début de la 1^{ère} phase sont pris en compte**). Il s’agit d’une **épreuve départementale homologuée, pour laquelle le règlement FFTT s’applique**. Coefficient de l’épreuve 0.75.
2. 3 tableaux sont proposés avec un calcul de la somme des points-licence des 2 équipiers titulaires (du même club) en simple de chaque équipe, en cas de 3^{ème} ou 4^{ème} joueurs sur le double, la somme finale devra également être respectée :

TABLEAU A : de 1000 à 1299 points inclus.
TABLEAU B : de 1300 à 1899 points inclus.
TABLEAU C : de 1900 à 2599 points inclus.
3. Les équipes sont composées **obligatoirement** de deux joueurs (euses) d’un même club pour disputer les rencontres qui se déroulent selon le modèle de la “Coupe Davis” : 4 simples et 1 double. Mixité autorisée. **A-X / B-Y / Double / A-Y / B-X avec les meilleurs mis en A et Y.**
4. Les rencontres se déroulent sur l’intégralité des 5 parties (pas de score acquis). **En fonction des résultats de chaque tour, les équipes seront positionnées pour disputer un classement intégral dans chaque tableau. Pour le ou les tableaux où seulement trois équipes sont inscrites : une rencontre par poule sera alors instaurée entre les équipes.**
5. Les juges-arbitres de la journée sont Benjamin Cavarroc (JA3) et Laurent Gaudel (JA2), en cas de forfait le numéro à appeler : 06.72.20.64.15 ou le 06.83.05.80.05
6. **Une liste de deux à quatre noms est demandée aux clubs lors de l’inscription des équipes** parmi lesquels sont obligatoirement notés les deux équipiers titulaires en simple, qui seront donnés au début de chaque rencontre. **Le (ou les) autres joueurs restants sur la liste peuvent disputer le double de chaque rencontre.**
7. Les tableaux de départ sont établis par tirage au sort intégral, **qui sera effectué juste avant le début du premier tour de chaque tableau**, en évitant seulement les rencontres entre deux équipes du même club dès les huitièmes et quarts.
8. Un « pré – tirage » pourra être effectué avant le jour de la compétition pour sélectionner des équipes qui n’auraient pas à disputer le 1^{er} tour en fonction du nombre d’inscrits.
9. **Toutes les parties de chaque rencontre se disputent sur une ou deux tables et suivant son ordre chronologique.** Les Ja spécifieront le nombre de table par rencontres avant chaque tour.
10. Une seule journée est prévue pour le déroulement de la compétition, le **dimanche 5 octobre**.
Lieu des rencontres : Lioujas (« Salle des Épis ») et le pointage des premières équipes se fera à 8h30 pour démarrer les huitièmes de finale à 9h00.
11. **Les résultats de toutes les parties seront enregistrées sur Spid** et les résultats des rencontres sur le site internet du comité départemental.
12. Les inscriptions peuvent être envoyées par mail à laurent.gaudel12@gmail.com ou adressées à :

Laurent Gaudel

32 rue du barri – Fijagnat 12330 VALADY

Avant le jeudi 2 octobre (tirage au sort intégral des tableaux le dimanche 5 octobre à Lioujas).

13. Le trophée, de chaque tableau, est conservé un an par l’équipe victorieuse; il sera attribué définitivement au club qui obtiendra trois victoires consécutives.